

■ **A.M.S. Electricité Sàrl**, à Genève, étude, réalisation, maintenance et réparation des installations électriques, etc. (FOSC du 07.04.1998, p. 2389). Sauge Daniel n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 10'000 a été cédée à l'associé-gérant Pin Michelangelo, dont la part est ainsi portée de CHF 10'000 à CHF 20'000. Statuts modifiés le 06.02.2003.

Journal no 1785 du 11.02.2003
(00865386 / CH-660.0.646.998-2)